



“Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement. Il est ouvert au public. Il fait des recherches concernant les témoins matériels de l’homme et de son environnement. Il les acquière, les conserve, les restaure et les expose à des fins d’études, d’éducation et de délectation.”

Revenir à la définition même du Musée, établie par l’ICOM (Conseil International des Musées) permet de mieux appréhender les raisons et les motivations qui conduisent au choix de l’extension d’un musée. En effet, un projet d’extension est avant tout la recherche d’une meilleure fonctionnalité du musée dans sa globalité afin de pouvoir proposer au public un discours clair et structuré, d’offrir des services supplémentaires, de disposer de modes de fonctionnement plus rationnels et de générer une dynamique supplémentaire grâce à l’exploitation de l’effet d’image ainsi créé.

En ce qui concerne le discours proposé au public, il ne s’agit pas nécessairement d’augmenter le nombre d’œuvres exposées au risque de diluer ce discours et d’en diminuer la lisibilité. Il s’agit plutôt de réfléchir à un parcours muséal plus fluide et intuitif (limiter les impasses, faire en sorte que le visiteur sache se situer en permanence dans le musée...) ou encore de repenser la muséographie en s’appuyant sur les modes actuels de diffusion et d’accès au savoir, comme par exemple les outils multimédia.

Sur l’offre de service, l’opération d’extension doit permettre de disposer au niveau du musée de surfaces supplémentaires pour assurer des fonctions qui étaient manquantes dans le musée initial comme l’accueil du public, des salles d’expositions temporaires ou encore des services d’animation et de médiation culturelle (ateliers pédagogiques pour les enfants, salles de conférence...).

Concernant la rationalisation du fonctionnement, une extension va être l’occasion de repenser et d’améliorer à la fois les modes de circulation au sein du musée mais aussi les modes de gestion et de conservation des réserves (création d’ateliers de restauration, d’espaces pour l’archivage des collections...).

Enfin, en terme d’image, la réalisation d’une extension est aussi la création d’un véritable élément de communication visuelle aux vertus politiques majeures : un effet d’appel tant auprès du public que de donateurs potentiels pour l’acquisition de nouvelles collections, un impact potentiel sur l’urbanisme de la zone où se situe le musée, des retombées économiques à l’échelle de la ville voire de la région ou encore un outil de communication pour les élus locaux en période électorale.

Ainsi un travail réalisé suivant ces 4 axes majeurs permet à une opération d’extension de devenir un véritable levier de développement pour le musée en l’aidant à toujours mieux répondre à ce pourquoi il a été créé.

Au niveau du paysage muséal français, on ne peut pas traiter des projets d’extension menés actuellement sans parler de la loi sur les musées, votée en Janvier 2002, qui impacte à la fois sur le contenu et sur la mise en œuvre de ces projets.

En effet, les travaux réalisés en amont de cette loi avaient abouti à un double constat : le manque de structure d’accueil du public et l’état déplorable des réserves. Avec le texte de 2002, le public a donc été replacé au cœur de la vocation des musées et l’accent a été mis sur les actions de conservation et restauration des réserves. Ainsi, il est maintenant obligatoire pour les musées portant l’appellation « musée de France » de disposer d’un service ayant en charge les actions d’accueil du public et d’animation culturelle et de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la bonne gestion de leurs réserves.

En terme de mode opératoire, cette loi a également clarifié la démarche à suivre pour tout musée souhaitant solliciter des fonds de l’Etat en vue d’une opération muséale qu’elle soit liée ou non à un chantier : l’établissement d’un Projet Scientifique et Culturel (PSC) avant toute étude de programmation. Dans le cas des projets d’extension, c’est donc l’une des étapes incontournables.

L’élaboration du PSC consiste à choisir et expliciter la politique globale d’un



*Le Musée historique de la Ville de Luxembourg
(par le Cabinet Repérage)*

Les extensions : un outil de développement pour les institutions muséales

musée en matière de conservation de ses collections et de diffusion auprès des publics ainsi qu'à définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces orientations. Le PSC est établi par le conservateur, garant du discours scientifique proposé. Il doit ensuite être validé par la collectivité locale d'appartenance du musée, lui permettant ainsi de s'inscrire dans une orientation politique plus large à l'échelle de la ville ou de la région (cohérence du PSC avec les politiques culturelle et urbanistique de la ville, projection en terme de retombées économiques sur la région...). De plus, la collectivité locale étant l'un des bailleurs de fonds des opérations muséales, il est indispensable qu'elle soit partie prenante du projet dès son ébauche. Le dernier acteur dans l'établissement du PSC est l'Etat qui, via la Direction des Musées de France sous tutelle du Ministère de la Culture, assure à la fois un rôle de conseil et de contrôle avant de se prononcer sur l'accord des fonds sollicités.

Viennent ensuite l'étape de programmation permettant au programmeur de réaliser une déclinaison technique du PSC tant sur l'aspect architectural que muséographique, puis l'étape de concours pour le choix du projet final qui sera ensuite mis en chantier par la maîtrise d'œuvre ainsi désignée.

L'ensemble de ce mode opératoire, spécifique à la France, est relativement long mais présente deux avantages majeurs : permettre, par la durée du processus, une réelle maturation du projet muséal et, par la diversité des acteurs impliqués, une véritable concertation sur les orientations visées et sur leur déclinaison concrète.

Les formes revêtues par une extension sont multiples : extension par récupération de bâtiments adjacents existants, par création de surfaces en infrastructure, par ajout d'un bâtiment contemporain, par externalisation des réserves et d'éventuels autres organes non liés à la présentation des collections, par participativité ou encore par la création d'antennes. L'ensemble de ces options peuvent également se trouver combinées dans certains projets.

En ce qui concerne les extensions par récupération de bâtiments adjacents existants, les exemples sont multiples mais nous pouvons citer deux opérations actuellement en cours et sur lesquelles une étude plus détaillée est présentée dans la suite de ce dossier : le Musée de l'Écriture à Figeac (par A. Moatti) et le Musée Fabre

à Montpellier (par O. Brochet). A noter que d'autres modes d'extension s'y trouvent combinés. En effet, sur le musée de Montpellier, il y a création d'un bâtiment contemporain, l'ajout d'espaces supplémentaires en infrastructures et l'externalisation des réserves par la construction d'un bâtiment dédié en dehors de la ville.

Sur les extensions par création de surfaces en infrastructures, deux exemples d'opération terminées illustrent bien cette démarche : le Musée des Beaux Arts de Lille (par les architectes Ibos et Vitart) et le Musée historique de la ville de Luxembourg (par le cabinet Repérage).

Dans le cas de Lille, la surface disponible est passée de 15 000 à 22 000 m² grâce à l'excavation de nouveaux espaces sous le site du musée actuel. Un bâtiment contemporain a également été construit permettant d'héberger les bureaux, le cabinet de dessins, les ateliers de restauration et le restaurant. Cet ajout contemporain, dénommé "bâtiment-lame", offre le miroir de son mur-rideau à l'ancien palais datant du 19^e siècle. Il projette ainsi, en abîme, l'extension symétrique du bâtiment existant qui devait être originellement réalisée sur ce même emplacement. Dans cet exemple précis, l'effet d'image créé via l'extension est essentiel car ce nouvel ensemble architectural possède une identité suffisamment forte pour être devenu un des éléments emblématiques de la ville de Lille.

Dans le cas du Musée historique de la ville de Luxembourg, la contrainte principale pour la réalisation de l'extension réside dans la

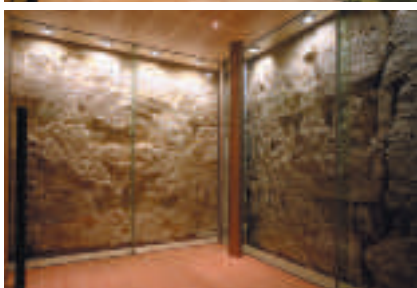
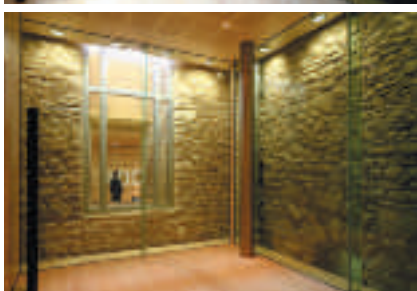
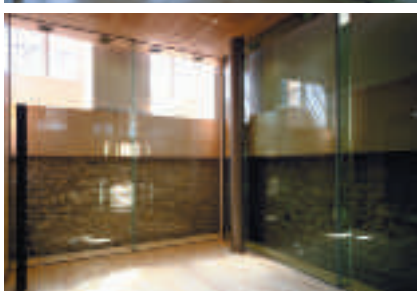
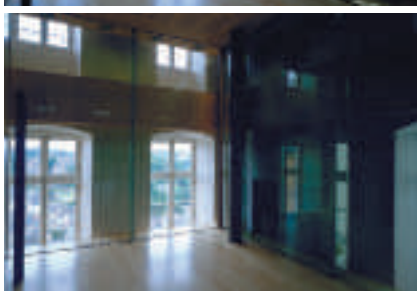
localisation du Musée : celui-ci est situé sur la corniche de Luxembourg, classée Patrimoine de l'UNESCO. De ce fait, il n'était pas possible de s'étendre en superstructure. C'est donc l'extension par la création de quatre étages supplémentaires en souterrain qui a été retenue. Outre l'augmentation considérable des surfaces disponibles, ce choix a également permis de mettre à nue le rocher constitutif de la corniche classée. L'apposition, sur cette roche mise à nue, de plaques de verre comme revêtement intérieur dans les salles d'exposition a permis de rendre visible, pour le public, le lien quasi organique qui existe entre la ville de Luxembourg et la pierre sur laquelle elle a été fondée. L'extension en infrastructure a également été utilisée au niveau du parcours mis en œuvre. En effet, celui-ci propose une lecture chronologique de l'histoire de Luxembourg par strates successives basées sur les quatre niveaux de stratification excavés.

Pour les extensions par externalisation des réserves et d'éventuels autres organes non liés à la présentation des collections au public, il est difficile de citer un exemple en particulier. Nous retiendrons surtout que c'est le mode d'extension le plus couramment retenu, ceci pour trois raisons principales. Premièrement, les grands musées se situent généralement dans les centres historiques des villes qui ne disposent que rarement des capacités foncières nécessaires à la réalisation d'une extension adjacente. De plus, il reste assez difficile en France de faire accepter l'idée d'une intervention architecturale contemporaine dans nos centres historiques. En effet, la culture

Le Musée des Beaux-Arts de Lille (par les architectes Ibos et Vitart)



© Georges Fessy



*Le Musée historique de la Ville de Luxembourg
(par le Cabinet Repérage)*

de "l'authenticité" est forte et conduit à des centres historiques extrêmement muséifiés. Enfin, la nature même du bâti ancien existant représente une contrainte supplémentaire pour la réalisation d'installations plus modernes. Ainsi le choix de l'extension par externalisation permet de créer des bâtiments contemporains, propres et sains, dédiés au stockage des réserves en dehors du centre ville et de reventiler et réétendre les collections présentées au public, sur un domaine plus vaste, à l'intérieur des bâtiments historiques existants.

Lorsque le choix se porte sur l'extension par ajout d'un bâtiment contemporain, si l'un des atouts majeurs de ce type d'extension réside dans le fait de conserver sur le même site le musée ainsi agrandi, la difficulté au niveau du projet sera double : le changement de l'identité architecturale du bâtiment existant par l'ajout d'un élément contemporain et la cohérence du parcours intérieur proposé entre les espaces muséaux anciens et nouveaux.

Deux exemples de projet d'extension illustrent bien ce type de démarche et proposent une approche différente de cette double difficulté : le Musée Matisse au Cateau Cambresis et le Musée des Beaux Arts de Valence.

Dans le cas du Musée Matisse, les architectes, Emmanuelle et Laurent Beaudouin, ont réalisé un bel exercice de style au niveau du projet architectural. Pourtant, le musée initial posait une question difficile : le bâtiment existant est un ancien palais épiscopal du 18^e siècle avec une identité architecturale très forte et est situé face à la ville ancienne. L'extension contemporaine est une réussite sur le plan urbain à la fois dans le choix de l'échelle et

dans le choix des matériaux de construction utilisés et également sur le plan identitaire car le palais épiscopal conserve toute son importance et son caractère historique dans le projet réalisé. Au niveau de la continuité des circuits, les architectes ont opté pour une rupture nette entre la partie contemporaine et la partie ancienne bien que la muséographie soit très homogène. En effet, les types d'espaces obtenus sont très différents et cette différence est complètement assumée puisque les collections Matisse, à l'origine de la création du Musée, ont été installées dans le palais épiscopal et que les espaces contemporains créés servent à héberger les expositions temporaires et les collections permanentes autres que Matisse.

Dans le cas du Musée des Beaux Arts de Valence pour lequel il y aura à la fois externalisation des réserves et construction d'une extension contemporaine, l'architecte J.P. Philippon opte pour une approche toute en douceur. Les nouveaux espaces contemporains seront essentiellement des petites interventions architecturales ponctuelles mais en même temps très signalétiques. Au niveau du traitement intérieur, il propose un parcours tout à fait contemporain dans l'ensemble du nouveau musée, y compris dans le bâtiment ancien : fluidité, transparence et possibilité pour le visiteur d'opter pour un parcours linéaire ou en « zapping ». C'est d'ailleurs une approche caractéristique de JP Philippon et que l'on retrouve dans d'autres musées sur lesquels il est intervenu comme le Musée d'Orsay ou encore la Piscine de Roubaix. Sur cet exemple, la ville de Valence a évolué au cours du projet : relativement réticents à l'idée de la création d'éléments contemporains dans le cœur historique de la ville, les élus ont



*Vue générale du Musée Matisse au Cateau Cambresis
(par les architectes Emmanuelle et Laurent Beaudouin assistés des chefs de projet Anne Creusot et Béatrice Laville)*

© Jean-Marie Monthier

finalement été séduits par ce choix et par l'importance qu'un tel projet pouvait représenter pour leur ville en terme de communication visuelle.

En ce qui concerne les extensions par participativité, la réalisation la mieux à même d'illustrer cette approche est le projet d'extension actuellement en cours du Musée de la Dentelle à Calais (par A. Moatti). Dans ce cas précis, c'est la collection initiale hébergée dans le Musée historique situé dans le centre ancien de la ville qui se trouve scindée en deux : la collection de Beaux Arts restera dans le musée ancien et se trouvera reventilée dans l'ensemble du musée devenu intégralement disponible et la collection de Dentelles investira une ancienne manufacture de dentelles de Calais désaffectée, située dans les anciens quartiers industriels de la ville. Ici, le but est à la fois d'augmenter les surfaces d'exposition disponibles et de recréer un lien logique entre la nature même d'une partie des collections de la ville et l'ancienne manufacture, patrimoine architectural de l'histoire industrielle et économique de Calais. De plus, une telle extension modifie l'offre culturelle de la ville par la création d'un nouveau pôle muséal situé non plus uniquement dans le centre historique.

Le dernier type d'extension répertorié est l'extension par création d'antennes dont l'exemple le plus pertinent est l'antenne du CNAC (Centre Pompidou) à Metz, actuellement en cours de construction (par l'architecte Shigeru Ban). Le rôle de la création d'antenne est surtout de pouvoir offrir au public un mode de diffusion supplémentaire d'une collection donnée. Dans le cas présent, l'antenne de Metz sera une structure complètement autonome par rapport au CNAC de Paris en terme de politique culturelle mais elle puisera dans les réserves uniques du CNAC pour la réalisation de ses expositions. En fait, l'antenne muséale n'a ni politique d'acquisition, ni collections en propre mais base son offre culturelle sur les réserves du « musée-mère ». Dans le cas de la création d'antenne, la difficulté majeure résidera dans le choix du lieu afin d'être le plus pertinent possible dans la mise en œuvre de ce mode de diffusion d'une collection. Dans le cas du CNAC à Metz, c'est la convergence de faisceaux multiples qui a conduit à ce choix : un lieu situé dans un bassin humain important, facilement accessible, disposant d'un public potentiellement intéressé par l'art contemporain (proximité de la Belgique et



Perspective du futur Musée des Beaux-Arts de Valence (par l'architecte J.P. Philippon)

de l'Allemagne), dont la collectivité territoriale soit prête à financer un tel projet et enfin un lieu où il n'y ait pas déjà d'équipements culturels majeurs. Ce projet sera également l'occasion pour la ville de Metz de mettre en œuvre un important chantier de requalification de la zone alentour, faisant du CNAC de Metz la tête de pont de cette nouvelle ZAC.

Au travers de ces multiples démarches et de ces différents projets, on notera surtout qu'il n'existe pas de règles a priori dans la façon de traiter une extension de musée. Tout d'abord, sur la définition du programme, le choix des modes d'extension à retenir sera effectué en fonction des exigences et des besoins des acteurs du projet et en fonction des contraintes liées au site, au bâtiment et aux collections. Il en est de même pour le projet architectural et muséographique qui sera la synthèse de plusieurs regards différenciés (conservateurs, administratifs, élus, ingénieurs...) permettant, entre autre, d'aboutir à une forme ou encore de faire le choix d'une continuité plutôt que d'une rupture. A noter que le projet muséographique n'est jamais décorellé du projet architectural et que les architectes soumissionnant au concours doivent proposer un projet global incluant ces deux aspects. En effet, la muséographie dans une opération d'extension aura un rôle essentiel à jouer : l'orchestration du redéploiement

des collections à l'issue de l'extension par la mise en dialogue cohérente entre les bâtiments, les collections et le public.

Il existe également une autre forme d'extension qui n'a pas encore été citée ici parce que moins matérialisable et située plutôt à la limite de la signification du terme "extension de musée" : l'extension virtuelle. En effet, si on regarde les projets d'extension sous l'angle de l'offre supplémentaire proposée au public, on ne peut faire abstraction de l'évolution des modes de diffusion et d'accès au savoir. Or, sur cet aspect, on constate que l'image joue un rôle essentiel dans la façon dont le public actuel choisit d'accéder aux collections qui lui sont présentées. Ce renforcement du rôle de l'image va jusqu'à modifier le rôle de l'objet en tant que tel. Cette évolution est d'ores et déjà largement palpable au travers du succès remporté auprès du public par les souvenirs mis en vente dans les boutiques des musées tels que albums, photos des collections, reproduction des œuvres... Le rôle joué par ces objets de médiation et de commercialisation est absolument crucial à la fois dans la satisfaction et le plaisir qu'a le visiteur à se les approprier et à la fois dans la renommée qu'acquiert le musée également via ce nouvel outil de communication vers l'extérieur. C'est en quelque sorte une extension graphique du musée. A noter également les évolutions rendues possibles par



© A. Deswarte

Vue intérieure du Musée de la Dentelle à Calais (par l'architecte A. Moatti)



Le projet d'extension actuellement en cours du Musée de la Dentelle à Calais (par l'architecte A. Moatti)



Antenne du Centre Pompidou à Metz (par l'architecte Shigeru Ban)

l'outil Internet largement utilisé et qui contribue à la création de cette forme d'extension virtuelle. En effet, il est, de nos jours, tout à fait envisageable de mener, en parallèle d'un chantier de présentation des collections au public dans un musée, un chantier de numérisation des collections pour les rendre "visitables" en ligne. C'est d'ailleurs un travail qui a été réalisé entre autre par le Musée du Quai Branly ou bien encore par le CNAC de Paris. A ce titre, le CNAC a déjà complètement intégré cette notion d'extension virtuelle comme une réalité. En effet, dans la comptabilisation des visiteurs que le CNAC effectue, se trouve inclus également le nombre de "visiteurs" venant consulter les collections du Centre sur le site Internet.

Ce balayage de la problématique des extensions de Musées démontre bien à quel point le problème à résoudre est complexe, ceci étant essentiellement du au double rôle assigné aux musées : celui de conserver des collections et celui de les faire connaître. En effet, dans son rôle de conservation des collections, le musée peut s'apparenter à un hôpital ayant en charge l'hébergement et le traitement de "malades" hautement délicats que sont les œuvres. A ce titre, il est d'ailleurs intéressant de noter que les musées sont considérés comme les deuxièmes établissements publics les plus complexes à gérer après les hôpitaux.

Enfin, dans son rôle de diffusion de la connaissance, le musée est le reflet des modes d'accès au savoir des publics à un instant donné. Or ces modes en perpétuelle évolution obligent le musée à une adaptation permanente. Ainsi, le musée s'apparente quasiment, aujourd'hui, à un produit culturel soumis, lui aussi, à l'évolution des modes de consommation : l'importance de l'évènementiel pour le public se traduit par un rééquilibrage des surfaces entre expositions temporaires et expositions permanentes, l'habitude de fonctionner en "zapping" se retrouve dans la mise en place de parcours muséal "à la carte" où le public peut accéder aux collections par petite touche et en plusieurs fois ou bien encore le besoin de consommer se reflète au travers de l'apparition des services librairie-boutique dans les musées.

Ainsi les mutations rapides auxquelles les musées se trouvent soumis font d'un projet d'extension une opération essentielle car elle représente l'un des moyens, pour un musée, de s'adapter à son environnement ceci afin de perdurer.

Pascale Ménétrier